



Recherches Interdisciplinaires pour l'Innovation en Didactiques et en Capital Humain (RIIDCH)

Séminaire préparatoire du Colloque International : L'École et L'Entreprise ; des tensions et des innovations convergentes ?

Appel à Contributions

La relation École-Entreprise exprime une relation complexe entre une Institution (l'École) et le symbole de la dynamique économique et entrepreneuriale (l'Entreprise). Nous modalisons cette complexité par le terme d'innovation, pour orienter et simplifier l'analyse.

L'innovation en elle-même est plus difficile à mettre en pratique qu'à définir, aussi bien en pédagogie que dans le domaine de l'Entreprise.

Pour cette dernière, citons la plus commune :

"On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés. Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant - séparément ou simultanément - les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail."

OCDE, Manuel d'Oslo - 2ème édition – 1997

Pour l'École, citons la définition qui unifie un peu les différents cycles et les différentes orientations

« L'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves ou des étudiants » Conseil Supérieur de l'Éducation, Canada, (p. 26).

Il existera toujours un discours qui tentera, par moralisme ou par souci d'auto-défense, de mettre une différence philosophique entre l'École et l'entreprise, tenues toutes les deux d'innover pour continuer d'exister. L'objectif majeur du présent séminaire est de souligner plus les ressemblances, les points de convergence face à l'inventivité, à la résolution des problèmes, à la recherche de l'efficacité et de l'efficience. Dans un premier temps donc, l'on peut considérer que la question est comment analyser la réactivité de l'une et de l'autre.

Dans un deuxième temps, il s'agit de voir quand et comment l'École et l'Entreprise peuvent-elles travailler ensemble, comparer leurs dynamiques et leurs moyens, dresser des passerelles entre elles, s'entraider pour réussir ce qu'il est entendu d'appeler la performance, le bien-être, la réaction positive à la demande sociale et économique.

Car, le stéréotype qui aligne les deux "acteurs" du système social dans une chronologie machinale, l'École (formation) puis l'Entreprise, à travers l'emploi (étudier et travailler), est largement dépassé, depuis, déjà, les années quatre-vingt du siècle dernier. L'un des signes de sa modernité effective, et de recherche d'efficience, est que l'Entreprise n'attend plus, sagement, en consommateur

passif des compétences auxquelles forme l'École ; elle anticipe et agit de plusieurs manières afin de s'assurer de profils plus performants et plus adéquats à ses besoins, évolutifs.

A l'autre versant, l'École ne veut plus être enfermée dans l'image classique de dispensateur de savoirs et de compétences, entre autres. Elle emprunte la métaphore entrepreneuriale, quand elle veut rassurer et réaliser ses objectifs d'efficacité, d'efficience, de gouvernance moderne, de productivité, d'évaluation, d'installation des processus d'innovation, etc.. Comme elle agit en École-entreprise, par la recherche de l'autofinancement, par la marchandising du "savoir" et des compétences... Elle collabore avec l'entreprise dans la recherche, la recherche-développement, et de plus en plus fréquemment, dans la création de formations pépinières d'entreprises, à tailles variables.

Dans un sens comme dans l'autre, les frontières tendent à s'estomper, sans grandes confusions, mais le phénomène génère des postures pédagogiques, des discours d'anticipation, des analyses, peut-être même des réactions d'opinion, qui acceptent la chose ou la dénoncent. Parfois, elle peut se sentir agressée dans ses missions traditionnelles, quand les seuls profils visés, ou les seuls raisonnements tenus s'en tiennent au "pragmatisme entrepreneurial".

Comment penser la connexion possible, et réelle, entre différentes formes d'innovations : l'innovation sociale, l'innovation pédagogique et l'innovation en matière d'économie ?

Si la demande des entreprises a toujours été de pouvoir recruter des personnels compétents, elle s'oriente aujourd'hui de plus en plus vers la recherche de personnels adaptables aux changements rapides et parfois brusques qu'imposent les technologies, notamment celles du numérique, et les capacités à l'innovation. La coévolution entre les salariés, l'entreprise et le marché, est de fait devenue dépendante des réseaux ainsi que de l'hyper connexion. De leur côté, les institutions d'enseignement et d'éducation, soumises aux injonctions des maquettes de formation d'une part, et conscientes de la nécessité de former des élèves et des étudiants technologiquement avertis d'autre part, ne peuvent faire l'impasse sur le technologique, ni sur le numérique, ni, non plus sur les capacités à l'inventivité, à l'autonomie, à l'esprit d'entreprise : alors même que les contenus à enseigner demeurent prioritaires pour chaque enseignant, garant des savoirs savants de sa discipline.

De nouvelles pratiques pédagogiques voient pourtant le jour, de nouvelles manières de faire se rencontrer les étudiants, les entreprises et les enseignants naissent d'initiatives individuelles ou de démarches collectives. Les organisations et les syndicats professionnels tentent de trouver ensemble de nouvelles modalités pour travailler au plus près des nécessités académiques et / ou professionnalisantes. Néanmoins, chaque jour, des questions se posent à ces différents acteurs, que la vitesse des changements ne donne pas le temps de se poser.

Car, si le stéréotype linéaire (école, puis entreprise) survit en sous-bassement à toute la pensée autour de l'employabilité, et à cela l'on mesure le simplisme de tout le discours pédagogique et des "réformes" qui ont voulu accompagner cette notion et qui en ont fait l'ultime raison d'être de l'École et de l'Université, la réflexion de la relation entre les deux instances n'est pas pour autant résolue. L'Entreprise elle-même en est le premier témoin : cette relation ne peut être fixée, de façon mécanique, à la seule *employabilité* : l'entreprise est également à la recherche de valeurs, de capacités à la reconversion, à la formation continue et à l'innovation. Penser l'employabilité selon la dichotomie formation/emploi serait-il, pour ces raisons, en soi insuffisant.

Ainsi par exemple, l'irruption de l'obligation de résultat immédiat fut, au Maroc vers les années 2000, l'occasion d'une profonde remise en question de la part de l'École. Cette dernière a été contrainte de **se** repenser, de repenser ses missions, de reprendre sa copie à tous les niveaux : contenus, priorisations de sections, reconversion ou disparition de départements, spécification des curriculums, ... Elle a pensé même s'amputer de certains savoirs jugés "inutiles", car peu porteurs de chances d'emplois, ou peu versés dans la production des richesses.

Seulement, cette forme d'employabilité a été quelque peu hâtive. Il faudra étudier comment le fait de faire correspondre la formation à des profils ne pourrait pas menacer la dynamique formatrice elle-même, qui, tout un chacun le sait, ne puise pas son énergie dans le profil de sortie mais dans la production du savoir et dans l'anticipation innovatrice. Et si, par ailleurs, se limiter à des profils employables ne serait pas en soi risqué et pour l'entreprise et pour l'École : comme l'entreprise évolue, et que tout secteur d'activité sature, en quantité ou en qualité, en peu de temps, l'École (école et université) risque de s'essouffler à rattraper une dynamique moins conservatrice qu'elles et plus habile en matière de changement. L'idée même d'école pourrait changer.

Les Institutions scolaires et universitaires, ainsi que les entreprises subissent et accompagnent, simultanément et à distance, aujourd'hui, une mutation profonde : de la société, des valeurs, des

savoirs, de l'imaginaire, du sujet humain, de la relation au savoir, de la relation à soi. Les deux, parce qu'elles sont engagées toutes les deux dans une relation stratégique à l'essentiel de ce qui fait nos sociétés de savoir et nos moyens de production, sont amenées à s'influencer, à travailler ensemble, à lutter l'une contre l'autre. Les domaines d'influences réciproques et dialectiques sont évidemment désignés : la recherche, la production du savoir, la communication et l'informatique, la production des richesses, la régulation, l'innovation.

“L'École-entreprise” n'est plus une simple métaphore idéalisant la seule gouvernance efficiente.

Et l'entreprise est, à son tour, une compétitrice de l'école et de l'université : elle continue de consommer le produit universitaire, certes, mais elle est formatrice sous différents modes (des stages à la création d'universités spécifiques), elle est partenaire de l'université, et elle produit des modèles de savoirs, de communication et de gestion qui inspirent franchement l'université. Ainsi le discours qualitatif, l'enseignement de l'entrepreneuriat, la recherche et développement, l'innovation, ne se font plus sans le secours du “modèle” entrepreneurial. Par exemple, la révolution numérique fait évoluer les acteurs, les partenaires, ainsi que les compétences, les demandes et les modalités de réponses aux injonctions du marché de la formation et de celui des secteurs d'activité.

Faut-il y voir un signe des temps ? Une réversibilité que la modernité impose ? un risque pour chacune des deux ? des possibilités de transversalités de passerelles ? de nouveaux modes de savoir et de construction des profils, et au-delà du sujet humain ?

Le RIIDCH, de la Faculté des Sciences de l'Éducation organise, avec ses partenaires une rencontre entre chercheurs et praticiens, chefs d'entreprises, responsables de formations, et enseignants pour débattre de ces questions et de bien d'autres, avec l'objectif précis que de ces débats préparatoires soit lancée l'organisation d'un symposium autour de la question de la relation de l'École et de l'entreprise selon les axes suivants

Axe Principal :

Le séminaire propose donc de répondre donc à ces questions ou à toute autre y attendant :

L'innovation : Rencontres et divergences entre **innovation académique, sociale, économique**. Que pourrait-on améliorer, au sein des de l'École et/ou de l'Entreprise, pour faire face aux exigences nouvelles, en matière de formation, de projets de formation, de réflexion, de propositions innovantes, pertinentes et adéquates ?

Axes connexes

- “L'École-Entreprise” : modalités des réformes et de l'apprentissage, et le souci de l'apprendre entrepreneurial ; apprendre à entreprendre, enseignement de l'entrepreneuriat, création de profils “employables”, co-construction des formations et des profils,
- L'Entreprise école : la dimension formatrice de l'Entreprise ; ses engagements formateurs, ses propositions de formations, les offres organisées en dispositifs ou même établissements de formation “internes”, la collaboration et le partenariat avec les Universités, la formation à l'école : “didactiser” l'esprit d'entreprise, penser l'employabilité au sein de l'université, l'entreprise est un lieu d'innovation et de recherche, repenser la formation à l'entrepreneuriat ...
- La production des savoirs : comment l'entreprise contribue-t-elle à construire les savoirs et à développer les compétences ? Quelles sont ses exigences, quelles sont ses offres en matière de savoirs notamment pratiques ; comment répondre à la demande de l'Entreprise en tenant compte des exigences académiques et pédagogiques ?
- Etat des lieux des enseignements majeurs autour de l'Entreprise : droit des affaires, responsabilités sociétales et entrepreneuriales, communication et formation dans l'Entreprise, gouvernance entrepreneuriale et universitaire, etc.
- Les partenariats : Comment concevoir les partenariats ponctuels et/ou stratégiques entre les deux instances ? Quelles formes juridiques ? Quelles passerelles ou quelles collaborations dans des projets communs ?

La proposition d'autres axes répondant à l'esprit de l'argumentaire sera la bienvenue.

Dates

1) Le séminaire préparatoire

Jusqu'au 22 avril : réception des intentions de participation ;

27 avril : notification de l'acceptation des contributions

15-16 mai 2018 : séminaire préparatoire

NB : une séance de travail avec les contributeurs, les comités scientifiques et les partenaires le 16 mai.

2) Le colloque international :

15 juin : publication de l'appel à contributions du congrès

30 juin : dernier délai de réception des nouvelles intentions de communication (les communications retenues pour le séminaire préparatoire sont reconduites d'office.

15 juillet : notification des l'acceptation des contributions

9 septembre : réception du texte des contributions ;

Du 1^{er} au 3 novembre : congrès

20 novembre : évaluation et préparation de la publication

Contacts :

- 1) Les intentions de contribution (un texte clair entre 500 et 800 mots en anglais, en arabe ou en français) doivent être envoyées exclusivement à l'adresse suivante :
ecolentreprise.sem@gmail.com
- 2) Contact responsables :

Pr Abdelhak Bel Lakhdar : abbellakhdar@gmail.com GSM :+ 212 661 21 86 01

Pr Youssef Sadik : youssefsadik@yahoo.fr

Pr Mohammed Bouchekourte : m.mbouchekourte@gmail.com

Lieu

Faculté des Sciences de l'Éducation ; Université Mohamed V de Rabat.

B.P. 6211, Rabat, Maroc.

Format du séminaire

L'objectif étant de favoriser un espace d'échange, de formation, afin, encore, de faire converger les pratiques tout en répondant aux attentes de chacun, le projet sera réalisé en deux composantes essentielles :

- 1) *Un séminaire préparatoire* où la parole sera donnée aux chercheurs, aux formateurs et éducateurs, aux formateurs, aux décideurs (dans le domaine de l'entreprise de l'éducation et de la formation), aux responsables d'entreprises, de structures d'emploi et d'insertion professionnelle, de fédérations économiques, ...
- 2) *Un colloque international (ou un congrès)*, après mises au point sur la littérature de base, sur les grandes orientations, les nouveautés, les perspectives d'innovation ou de partenariat, attendus du séminaire préparatoire.

Des enjeux académiques, institutionnels et entrepreneuriaux

- Redimensionnement et révision des formations et des formats de partenariats actuels (sciences de la gestion, formation des personnels ; développement du capital humain, communication personnelle et d'entreprise ; usages des NTIC, ...)
- Conception de formations complètes ou de formations ponctuelles ;
- Conception de cursus de filière, de masters de doctorats co-encadrés et/ou co-financés ;
- Conceptions de formations continues ou d'appoint ;

L'équipe d'organisation

Comité d'organisation et de lecture des propositions :

Pr Abdelhak Bel Lakhdar

Pr Hamid BAHAJ

Pr Abderrahmane AMSIDDER

Pr Latifa HERR

Pr Youssef SADIQ

Brahim LABARI

Pr Mohammed BOUCHEKOURTE

Pr Mohammed IDRISSE EIOUADGHIRI

Pr Sanae ELMELOUKI

Pr Kaoutar ELOMARI

Pr Asmae ELMEKNASSI

Pr Mohammed MORO

Pr Abdeljabbar SEFIANI

Pr Samiya BELYAZID

Pr Naoufel SADID

Dr Mohammed ABOUTAJDYNE

Les équipes des doctorants du RIIDCH

Frais d'inscription

Doctorants : 50 €

Autres contributeurs : 75 €

Entreprises ou instances : 200 €

A régler sur place, à l'accueil du séminaire.

NB. :

Le comité scientifique, réparti en équipes dans sa version élargie, et le comité de rédaction des actes du congrès émaneront du séminaire préparatoire.

Les contributeurs et partenaires du séminaire préparatoire bénéficieront d'une réduction de 50% pour les frais d'inscription (à fixer lors dudit séminaire) au colloque international.